



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

**Pour soutenir ces engagements,
le 6 décembre 2018,**

votez



CTREA : rôles et enjeux

Dans le contexte de l'établissement de la carte des formations professionnelles par les Conseils Régionaux et l'autorité académique (DRAAF-SRFD), les représentants des personnels au Comité Technique Régional de l'Enseignement Agricole (CTREA), en accord avec ceux qui siègent au Comité Régional de l'Enseignement Agricole (CREA) et au Conseil Académique de l'Éducation Nationale (CAEN), donnent, après avoir débattu de la cohérence régionale, une suite aux orientations prises dans chacun des établissements.

Ces élus sont consultés pour avis sur les évolutions de l'Enseignement Agricole Régional par filière et par établissement en terme d'effectifs, de structures et des dotations correspondantes (dotation horaire et en personnels - enseignant, ATLS et AE), ainsi que, par la commission ad-hoc, sur l'application du protocole pour les UFA et CFPPA.

2014-2018 : notre bilan

Durant cette période, nos représentants ont siégé sans discontinuer dans toutes les instances réglementaires : CTREA, CREA, CHSCTR, CAEN, COPIL du CFA régional, et tous les groupes de travail et de réflexion qui en sont issus.

Nous animons et apportons une contradiction constructive afin de préserver au mieux les intérêts du service public d'enseignement et de formation agricole.

Ainsi, nos thématiques d'action sont les suivantes :

- lutte contre essaimage des MFR
- lutte contre les incohérences des dialogues de gestion et défense des postes
- combat pour la titularisation des AESH
- défense et promotion de l'enseignement agricole par rapport à l'Éducation nationale (structures et effectifs) et au Conseil régional (travaux et postes ARL)
- soutien aux établissements en crise
- soutien et défense des postes lors des CCP régionales

2018-2022 : nos engagements

Nous continuerons à siéger avec assiduité, à vous représenter à tous les CTREA et tous les CREA, pour défendre l'enseignement public et limiter autant que possible l'emprise du privé.

Nous veillerons à l'équité de la répartition des moyens entre tous les établissements publics, en particulier dans les services administratifs, dont on sait qu'ils sont souvent les plus atteints par les restrictions budgétaires, car les moins "visibles".

Nous poursuivrons notre lutte contre la précarité. Nous demanderons d'autres expertises thématiques, après celle du dispositif régional de lutte contre l'échec scolaire dont le bilan devrait nous être présenté prochainement.

Grâce à notre implantation dans tous les établissements, vous serez régulièrement informés de nos travaux et pourrez faire remonter vos remarques et vos préoccupations afin que nous puissions au mieux défendre vos intérêts et ceux de vos établissements.

Mais qui.... ?

Beaucoup d'organisations syndicales disent défendre ces principes, mais qui se bat vraiment en Région PACA sur le terrain au quotidien ?

- Quelle organisation syndicale siège en nombre et anime toutes les instances (CTREA, CHSCTREA, CREA, CAEN, COPIL du CFA régional), prenant la parole, pour dénoncer les attaques contre l'Enseignement Agricole Public et faire des propositions concrètes dans un dialogue exigeant ?
- Qui informe les collègues des réformes, de la politique générale de la DGER ?
- Qui rencontre régulièrement le SRFD pour défendre les cas individuels et les établissements agricoles publics ?
- Qui travaille efficacement en CHSCT pour faire évoluer favorablement les conditions de travail des agents ?
- Quelle organisation est présente pour vous défendre au plus proche, dans toutes les sections locales ?
- Qui est présent dans les CAP et les CCP pour défendre vos carrières au niveau national ?

**Pour défendre des intérêts multi-catégoriels,
le 6 décembre 2018, votez SNETAP-FSU**

**F é d é r a t i o n S y n d i c a l e
U n i t a i r e**

**[VOTONS]
LE 6 DÉCEMBRE**

